



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 26/05/2026

A qui s'adresse la formation ?

Administrateur

Durée

0,5 jour

Prix de la formation

Tarif intra : nous contacter

Lieu(x) des sessions

Sur le site de l'organisme

Satisfaction globale

8.78/10

[Voir tous les avis](#)

Objectifs

1. Etre sensibilisé aux fondamentaux de la prévention des conflits d'intérêts : concepts clés, contexte réglementaire, mise en œuvre dans les organismes de sécurité sociale.
2. Comprendre l'intérêt des déclarations d'intérêts et adopter les bons réflexes en cas de situation de conflit d'intérêt : déport et/ou solliciter le référent déontologue.

Contexte

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

1. Durée : une demi-journée

Formation à distance

1. Durée : une demi-journée

Horaires

1. 9h30 à 13h00 ou 14h00 à 17h30

Modalités logistiques

1. Préparation : un temps d'échanges sera à organiser avec l'intervenant et l'organisme pour préparer et adapter le contenu de l'intervention.
2. Livrables : transmission du support de cours

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Programme

Conflits d'intérêt, probité, intégrité : panorama et état des lieux

1. Définition des concepts clés : déontologie, probité, intégrité ; différence entre liens d'intérêts, conflits d'intérêts et prise illégale d'intérêt.
2. Présentation du cadre réglementaire : lois pour la transparence de la vie publique de 2013, lois applicables à la fonction publique (dont loi 3DS de 2019), corpus de la HATVP et l'AFA, déclinaison pour les organismes de sécurité sociale (arrêtés de février 2022, instruction interministérielle d'août 2022) ; point sur les obligations applicables aux administrateurs d'OSS.
3. Articulation de la logique déontologique avec l'approche plus classique des incompatibilités (contrôle a priori des conditions de mandatement).



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 26/05/2026

Sensibilisation aux risques encourus

1. Risques juridiques, notamment la prise illégale d'intérêts.
2. Risques d'image pour l'OSS et pour la Sécurité sociale en général ; lien entre atteintes à la probité et confiance dans l'action publique, dans l'Etat-providence et dans le paritarisme.

Outils pratiques de prévention des conflits d'intérêts : déclarations d'intérêts, déport, chartes de déontologie, droit au conseil déontologique

1. Intérêt et limite des déclarations d'intérêts ; périmètre des obligations déclaratives ; organisation de la confidentialité et du contrôle ; co-responsabilité du contrôle des conflits d'intérêts.
2. Organisation du déport : mise en œuvre et co-responsabilité des administrateurs, du ou de la présidente du CA, et de la direction de l'organisme.
3. Intérêt d'une charte de déontologie et des modifications des règlements intérieurs.
4. Le référent déontologue : connaître l'existence de son droit au conseil déontologique, savoir l'identifier et le contacter au sein de son OSS.

Cas pratiques

1. Résolution en groupe de cas pratiques simples, inspirés de situations réelles.

Méthodes pédagogiques

- Apports pédagogiques en face à face
- Temps d'échange : partages de pratiques, co-développement

Modalités

- Evaluation à chaud de la satisfaction

Compétences renforcées

- Être acteur de la stratégie et contribuer aux politiques publiques

Les prochaines sessions

CAF DU HAUT-RHIN – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 4 mars 2026 à 01:00

CARSAT AQUITAINE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 26 mars 2026 à 01:00

URSSAF CENTRE-VAL DE LOIRE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 13 avril 2026 à 02:00

CPAM DU JURA – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 6 mai 2026 à 02:00

CAF DU DOUBS – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 26/05/2026

 Le 7 mai 2026 à 02:00

CAF DES PYRENEES-ORIENTALES – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 19 mai 2026 à 02:00

CPAM DE VENDEE–Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 1 juin 2026 à 02:00

CPAM DE VAUCLUSE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 3 juin 2026 à 16:00

 -1

CAF DE L'EURE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 8 juin 2026 à 02:00

CPAM DE L'EURE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 8 juin 2026 à 02:00

CARSAT HAUTS-DE-FRANCE- Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 15 juin 2026 à 02:00

CPAM DE LA MAYENNE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 16 juin 2026 à 02:00

CAF DE LA MAYENNE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 16 juin 2026 à 02:00

CNAV – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 18 juin 2026 à 02:00

CARSAT NORMANDIE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 8 septembre 2026 à 02:00

CPAM DU MORBIHAN – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 30 septembre 2026 à 02:00

CPAM DE LA HAUTE GARONNE – Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

 Le 6 octobre 2026 à 02:00

Contacts



Formation Courte

Formation à la déontologie des administrateurs et conseillers

Sensibilisation aux nouvelles règles de déontologie et à la notion de conflits d'intérêts

Mis à jour le 26/05/2026



FAURE Virginie

☎ 04 77 81 18 10

✉ vfaure@en3s.fr

SANCHEZ Camille

☎ 04 77 81 18 23

✉ csanchez@en3s.fr

Avis

Note globale : 8.78/10

Cette formation nous incite à nous poser des questions qui ne nous seraient pas forcément venu à l'esprit naturellement

Publié le 26.05.2026